

Marie Moret à monsieur Deplanque, 21 juillet 1871

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908) ; Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)

Collation7 p. (70r, 71r, 72v, 73r, 74r, 75r, 76v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908) ; Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Marie Moret à monsieur Deplanque, 21 juillet 1871, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 16 (4)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52605>

Copier

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[21 juillet 1871](#)

Lieu de rédaction22, rue Neuve-Notre-Dame, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Deplanque](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

Résumé Sur la santé de Godin, inactif à cause de ses rhumatismes. Marie Moret répond à la lettre de Deplanque du 15 juillet 1871 : sur un projet de texte de Deplanque, concernant semble-t-il le spiritualisme ; elle l'informe que *Solutions sociales* est en vente chez Guillaumin et Cie et chez Le Chevalier, mais aussi à Bruxelles, que plusieurs députés en possèdent et que le Familistère en disposera bientôt ; elle remercie Deplanque pour ses détails sur la vie au Familistère ; sur l'étude d'une note de Deplanque pendant les vacances de l'Assemblée nationale, en veillant au repos de Godin. Marie Moret répond à la lettre de Deplanque du 17 juillet 1871 : sur l'estimation de mérites de chaque individu pour la répartition équitable des bénéfices ; Marie Moret cite à ce sujet la réponse de Godin (folio 75r). Elle présente à Deplanque et à sa femme les hommages de Godin et les siens.

Notes Lieu de rédaction : 22, rue Neuve (aujourd'hui Neuve-Notre-Dame) à Versailles d'après la lettre de Jean-Baptiste André Godin à monsieur Loisy, 18 juillet 1871 (FG 16 (4), folio 51r).

Mots-clés

[Coopération](#), [Familistère](#), [Livres](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Deplanque \[madame\]](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Guillaumin et Cie](#)
- [Librairie Armand Le Chevalier](#)

Lieux cités

- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : Palais social](#)
- [Inde](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/03/2025

Versailles le 21 Juillet 71 70

Monsieur Deplangue

Comme, ma sœur, a dû vous dire combien, depuis le recu de nos charmantes lettres, j'étais tourmentée du désir de vous écrire, elle a dû aussi nous dire que l'indisposition de M. Godin ne me laissait pas assez de liberté d'esprit pour le faire. Je vous cesserai tout votre attachement pour notre cher maître en philosophie religieuse et sociale, je dois tout d'abord vous dire que les douleurs rhumatismales dont il a beaucoup souffert depuis notre retour ici, sont un peu apaisées depuis hier. Nous espérons qu'avec des soins et surtout du repos, il pourra vite se tirer de là et reprendre, en se ménageant, le cours de ses occupations.

Je passe maintenant à nos lettres et j'y réponds par ordre de date,

Dans votre lettre du 15 je trouve
encore dans votre délicieux projet de
livre que je relisais tout à l'heure
évoqué avec M. Godin et qui nous
a fait tant d'ennuis et intéressés dans la
cause. Nous nous sommes unis dans
la même voie pour regretter de n'avoir
pas ce petit chef-d'œuvre écrit de
notre plus belle écriture. Mais qu'il
est, il sera gardé précieusement
et je ne saurais témoigner à qui me
déplairait toute la gratitude que
je lui dois pour m'avoir fait vous
prier de me communiquer cette page
révulsive que vous m'avez destinée
Quand la doctrine de la vie se révèle
à ces antiques doctrines de l'Inde et la
laisse d'un nouveau jour qui les doive
rendre plus admissible et plus compa-
renables pour le vulgaire. Car la
profondeur et l'étendue de la pensée
qui vous distingue si particulièrement
tient des dons peu rares parmi nous,
avec quelle différence entre la pensée
du vulgaire et cette communion
sublime des ames qui nous font à vous
franchir si temps et l'espace - pour
vous unir avec vos frères, dans le

Saint In Dieu Sufini!

Merci, pour M. Godin et pour moi,
de vous être ainsi arrivés à nous donner
les invocations intimes de votre être. Cela
à peu nous arriverons à nous connaître
comme nous connaissons l'quantity de
solutions sociales qui libéralement
répondent devant nous les succès de
l'heure et de la période pour en
faire profiter son époque. Et pour ce
propos il faut que je vous dise
que notre livre est enfin en vente
chez Guillaumin et Chevalier, qui il
dit, j'en ai vu aussi à Bruxelles,
que plusieurs députés en possèdent
des exemplaires, mais que le mou-
vement s'est brisé entièrement par cette
maudite indisposition qui a forcé
M. Godin à garder complètement
la chambre et à ne plus aller de tou-
tes réunions de l'Assemblée. Nous
pouvez être certains qui aussitôt que
la publicité se ferait sur ce sujet,
je vous tiendrais au courant, avec
autant d'empressement que de plaisir.
Nous avons ici un exemplaire à la

73

auant que possible quelques volumes
de cette édition vont arriver à Guise
on pourra aisément brocher 6 ou 7
plaques que je mettrai en lecture.
Tous les détails de la vie du Familiître qui
contient votre lettre du 9 nous ont fait
passer un bon moment, et je
suis bien heureuse de recevoir souven-
tes lettres de vous.

Je vous remercie des détails au sujet
des promenades des enfans, et vous
suis obligée de rappeler ainsi de temps en
temps les mesures générales qui
auraient été négligées.

Qui venus à M. Godin votre note intitulée
Stratégie et nous l'avons lue ensemble
nous, comme vous le devinez sans peine
la question a été remise à l'étude pour être
étudiée après querison complète. J'en
peux donc l'examiner ici et ce sera le
sujet ou d'une nouvelle lettre, ou d'un
entretien, ce qui serait encore bien plus
agréable. On parle beaucoup de vacances
pour l'Assemblée et nous nous
peut-être le plaisir de nous retrouver
avec vous ensemble au Palais Social.
Lors alors, il faudrait pouvoir en main
bien assurer le plus grand repos à
M. Godin pour lui rendre ce séjour possi-

74

et salutaire, étant donné tout
c'est de santé actuel.
Je passe maintenant à votre
bulletin 2^e p. Nous avons mis sur
l'ordre du jour l'étude au sujet du
livre officiel à chaque individu
pour l'estimation des mérites néces-
saires à la répartition équitable,
et il en est résulté que, sauf ce que
est dit notamment au 1^{er} alinéa de
la page 69 et au 1^{er} alinéa de la
page 98, ce qui peut nous être révélé
dans l'esprit nient des conversations
que vous avez eues à ce sujet avec
M. Godin.

Sur l'objet de la l'équitable répartition
ce n'est plus moi que vous répond
c'est M. Godin et je ne fais que tenir
la plume pour lui.

La fixation des Droits du Capital, comme
celles des Droits du Travail résulte de
conventions faites entre les parties
intéressées. L'intérêt et le salaire ne
peuvent se déterminer autrement.

• Il en est de même pour tout autre
• travail qu'on peut désigner sous
• le nom de capacité, de direction,
• d'invention etc. Des conventions
• doivent en déterminer la valeur
• sociale pour que cette valeur puisse
• entrer dans la répartition

• tout là des questions que
• chaque association doit être appelée
• à régler suivant ce que l'expérience
• lui indiquera. Pour ce qui me concerne,
• je ne serais pas éloigné d'opter pour
• tout partage, une part des bénéfices
• à cette destination, mais la difficulté n'
• sera pas vaincue pour cela ; il restera
• toujours ce grave problème à résoudre
• de mettre les parties à égalité
• d'accord entre elles.

• Il y a là des questions qui
• pourront être entre les sociétaires du
• ministère l'objet de séries énormes
• et si je ne saurais trop vous encoûter
• à chercher le moyen de prévenir un

pour vos propres solatations.

Je reprends, en mon nom
pour vous prier de bien vouloir
présenter à Madame l'Épouse
les respectueux hommages de
M. Godin et ses miens, et
pour vous offrir à tous deux
les sentiments d'affectionnée
sympathie que notre cher maître
et moi professons pour vous.

Nicollay me croira toujours
comme à Versailles, votre
camarade de travail, et votre
ami dévoué.

Marie Moïse